

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Aroma-Duftkonzentrat Honig Art.-Nr. 64410, 64210, 64310

Date de révision: 08.04.2021

Code du produit: F1000749

Page 1 de 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Aroma-Duftkonzentrat Honig Art.-Nr. 64410, 64210, 64310

UFI: MRJW-2D65-VJ6D-0MS4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Aroma concentrés de parfums sont utilisés dans des grottes aromatiques, des hammams et Thermarien. Le concentré est les conduites de vapeur ajoutés doses non dilué, environ 3 ml En outre, les concentrés peuvent être utilisés dans le sauna finlandais, le parfum de sauna comme concentrer Dosage: 5-10 ml à 1 litre d'eau, bien mélanger.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Finnsa GmbH	
Rue:	Marburger Str. 35	
Lieu:	D-36304 Alsfeld	
Boîte postale:	1261	
	D-36292 Alsfeld	
Téléphone:	06631-96880	Téléfax: 06631-9688-96
e-mail:	info@finnsa.de	
Interlocuteur:	Uwe Helm	
Internet:	finnsa.de	
Service responsable:	Verkauf	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: 06131 19240 Giftinformationszentrum (GIZ) der Länder Rheinland-Pfalz und Hessen

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 3

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs inflammables.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol

Mention Attention**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Aroma-Duftkonzentrat Honig Art.-Nr. 64410, 64210, 64310

Date de révision: 08.04.2021

Code du produit: F1000749

Page 2 de 8

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P261 Éviter de respirer fumée.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser CO₂ pour l'extinction.
- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- P405 Garder sous clef.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol. Peut produire une réaction allergique.

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml**Mention**

Attention

d'avertissement:**Pictogrammes:****Mentions de danger**

H319

Conseils de prudence

P305+P351+P338-P337+P313

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol			40 - < 45 %
	200-661-7	603-117-00-0		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
67-63-0	200-661-7	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	40 - < 45 %
	par inhalation: CL50 = 30-46,5 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 12800-13400 mg/kg; par voie orale: DL50 = 4570-5045 mg/kg		

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Aroma-Duftkonzentrat Honig Art.-Nr. 64410, 64210, 64310

Date de révision: 08.04.2021

Code du produit: F1000749

Page 3 de 8

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO₂). Extincteur à sec. Mousse.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Eloigner toute source d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Préventions des incendies et explosion

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger contre: forte chaleur.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Aroma-Duftkonzentrat Honig Art.-Nr. 64410, 64210, 64310

Date de révision: 08.04.2021

Code du produit: F1000749

Page 4 de 8

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
67-63-0	Alcool isopropylique	400	980		VLE (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'hygiène**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Protection des yeux/du visage

.Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité / la perméabilité. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante.Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide:
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique
pH-Valeur (à 20 °C):	5-6

Modification d'état

Point de fusion:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé
Point de sublimation:	non déterminé
Point d'éclair:	24 °C
Combustion entretenue:	Aucune donnée disponible

Dangers d'explosion

non explosif.

Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité:	0,86 g/cm³
Hydrosolubilité:	Non miscible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

aucune/aucun

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucune/aucun

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Aroma-Duftkonzentrat Honig Art.-Nr. 64410, 64210, 64310

Date de révision: 08.04.2021

Code du produit: F1000749

Page 5 de 8

Information supplémentaire

Pas de risques spéciaux à signaler.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol				
	orale	DL50 4570-5045 mg/kg	Rat.		
	cutanée	DL50 12800-13400 mg/kg	Lapin		
	inhalation vapeur	CL50 30-46,5 mg/l	Rat.		

Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Contient propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol. Peut produire une réaction allergique. légèrement sensibilisant.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

L'évaluation a été effectuée en s'inspirant de la méthode de calcul de la directive "Préparations". irritant.

- Mutagen
aucune/aucun
- Cancérogénité
aucune/aucun
- Teratogen
aucune/aucun
- phototoxicité
aucune/aucun

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Nocif pour Poissons.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Aroma-Duftkonzentrat Honig Art.-Nr. 64410, 64210, 64310

Date de révision: 08.04.2021

Code du produit: F1000749

Page 6 de 8

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

non applicable

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

- 1 Présente un faible danger pour l'eau.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Détergent. Eau (avec détergent).

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU:	UN 1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ISOPROPYLALKOHOL(ISOPROPANOL))
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	LQ7
N° danger:	33
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Réglementations particulières: 274 601 640H

E1

Catégorie de transport: 3

Code de restriction concernant les tunnels: D/E

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ISOPROPYLALCOHOL(ISOPROPANOL))
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3
Marine polluant:	•
Quantité limitée (LQ):	5 L

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Aroma-Duftkonzentrat Honig Art.-Nr. 64410, 64210, 64310

Date de révision: 08.04.2021

Code du produit: F1000749

Page 7 de 8

EmS: F-E, S-E

Autres informations utiles (Transport maritime)

Réglementations particulières: 223, 330, 274, 944, 955

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU:** UN 1993**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ISOPROPYLALCOHOL(ISOPROPANOL))**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3**14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 3

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 10 L

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 309

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 60 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 310

IATA-Quantité maximale (cargo): 220 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

E1

Y309

220 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Liquides inflammables

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

2004/42/CE (COV): 344 g/Liter

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

Information supplémentaire

Numéro du tarif douanier 3302910

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Aroma-Duftkonzentrat Honig Art.-Nr. 64410, 64210, 64310

Date de révision: 08.04.2021

Code du produit: F1000749

Page 8 de 8

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 3; H226	Sur la base des données de contrôle
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
EUH208	Contient propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol. Peut produire une réaction allergique.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)